

Vivre à Lacanau-Océan

Le journal des résidents et estivants

N° 89 - OCTOBRE 2008

Vente au numéro : 5 €



Sommaire

Vie associative 2-4

Campagne d'adhésions
SOS cotisations 2008
Appel à photo
L'impasse Seguin : tout est bien qui finit bien

Lacanau au présent 5-7

Un nouveau restaurant : la Garluche
Un été historique, les allées Ortal piétonnes
Paco Garcia, un député junior canalais au
14ème parlement des enfants

Le dossier 8-9

Intercommunalité oblige, des questions
d'urbanismes qui nous intéressent tous

Chronique 10

Une épopée cyclotouristique

En bref 11-13

La gazette des gazettes :
Plaidoyer pour un ballet de balais
Lu pour vous : B. Duporge :
«L'année des treize lunes»

Photo couverture : Philippe Lacanau-photo-vidéo

S.O.S. Cotisations 2008

Après notre relance du mois de mai, vous avez été cent cinquante adhérents à vous acquitter de votre cotisation 2008. Merci à vous tous.

Je souhaite que les cent cinquante adhérents/abonnés retardataires qui n'ont pas eu ce bon réflexe suivent votre bel exemple.

J'invite donc tous ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation et/ou d'abonnement à notre association à faire cette démarche dès réception de la nouvelle relance qui leur a été adressée récemment. Ainsi grâce à cette participation, l'Aplo pourra vous présenter à la prochaine assemblée générale un exercice financier en équilibre et continuer son action dans de bonnes conditions.

Dans l'attente de votre courrier accompagné de votre contribution, le conseil d'administration et moi-même vous remercions par avance.

Y. Tartas, trésorier

Pour tout savoir sur l'Aplo

05 56 03 25 32 - ass.aplo@wanadoo.fr

Permanences samedi matin 10h -12h

13, av. H. Seguin - B.P. 4 - 33680 LACANAU-OCEAN



Photo JM Beaumont

Aplo

Editorial

Une association ne peut vivre que pour et grâce à ses adhérents. Or un constat lucide nous révèle que depuis plusieurs années, si la population de la station augmente, le nombre de nos adhérents ne progresse pas. Il y a, à cela, de multiples raisons ; notamment des adhésions non renouvelées après un départ de Lacanau Océan, un décès, une vente de son bien ou tout simplement aussi, par désintérêt.

Une désaffection aussi parce que notre action n'est pas assez visible comme on dit aujourd'hui. Aussi ensemble, nous devons enrayer ce processus. Une enquête récente démontre que «les associations ont de plus en plus de mal à recruter des bénévoles et à renouveler leurs cadres». Une crise «qui étirent tout président en quête de successeur et en mal aussi d'identification du projet associatif».

Un état de fait certes, mais comment le dépasser ? Sans doute en étant plus présents auprès de vous ; vous, en nous aidant à faire connaître l'Association des propriétaires et locataires.

Avec *Vivre à Lacanau Océan*, nous nous efforçons d'y parvenir et je crois que ce journal remplit bien son rôle. Mais pour promouvoir l'association, les membres du conseil d'administration et moi-même n'aurons aucune chance d'y arriver si vous ne nous aidez pas. Convaincre vos voisins et amis de venir nous rejoindre nous aidera à soutenir notre projet associatif, à agir en conséquence et à vous représenter.

Si nous voulons le faire dignement auprès des élus territoriaux et locaux, si nous voulons être des partenaires efficaces, crédibles pour porter et défendre vos souhaits concernant la station balnéaire, son patrimoine, son environnement et son cadre de vie, gage de préservation de votre bien «bâti ou non bâti» et du «bien vivre à Lacanau Océan», nous devons tous ensemble réagir et agir.

Ensemble nous le pouvons, nous le devons !

RM

Nouvelle campagne d'adhésions et votre avis sur les allées Ortal piétonnes

Avec le bulletin de réponse joint à ce numéro de *Vivre à Lacanau Océan*, vous trouverez les modalités que nous vous proposons pour nous aider à devenir plus nombreux à l'Aplo.

Le conseil d'administration dans sa séance du 27 juin dernier en a débattu et a accepté que nous mettions en place une nouvelle campagne d'adhésions. Nous suivons de très près nos recettes et nos dépenses. Notre bilan financier pour l'année en cours, comme chaque année sera équilibré ou légèrement déficitaire. Mais, ce n'est pas suffisant ! L'association doit se doter de forces neuves pour pouvoir grandir et agir.

L'an passé, vous avez été en tout huit cent soixante-deux adhérents et abonnés à régler votre cotisation. Nous souhaiterions atteindre cette année et vous aussi, nous l'espérons, au moins le chiffre de neuf cents ou plus.

Dans ce même numéro, vous trouverez un sondage, pour réaliser un bilan objectif sur les allées Ortal rendues piétonnes au cours de l'été qui vient de s'achever.

Vous voudrez bien prendre un petit instant pour le remplir et nous l'adresser par retour du courrier. Avec tous nos remerciements anticipés.

L'impasse Seguin : tout est bien, qui finit bien



Cette voie, ouverte aux piétons depuis de très nombreuses années, avait été momentanément fermée par un des riverains depuis plus de deux mois, après avoir sollicité l'accord des services de la municipalité, pour construire son mur de clôture.

L'impossibilité de rejoindre le centre de la station et notamment pour les personnes âgées avait motivé légitimement de fort nombreuses plaintes aussi bien en direction de l'Apllo que de la mairie.

Une action fut menée conjointement : courrier du président de l'Apllo adressé à M. le maire le 3 juin, réponse de celui-ci le 10 juin, nouveau courrier le 4 juillet suivi d'un rendez-vous accordée du jour au lendemain le vendredi 18 juillet – a permis à M. le Maire et aux services de police, les travaux étant terminés, de faire entendre raison à ce riverain afin de rétablir le droit de passage.

La circulation piétonne ayant été à nouveau possible à partir du mardi 22 juillet, l'Association des propriétaires et locataires de Lacanau Océan ne peut que se réjouir de cette heureuse issue, si je puis dire.

Pour la petite histoire, il faut savoir que depuis la création de la station, le problème du droit de passage se pose très souvent et en différents endroits en raison du caractère juridique de droit privé et de droit public auquel sont confrontés les propriétaires riverains et la commune.

C'est ici le cas, depuis 1906, du droit de passage inscrit dans l'acte notarié établi au nom de MM. Canivenc, Lacaze et Deynat, les premiers propriétaires.

Afin que cette situation ne se représente plus, M. le Maire suite aux nombreuses plaintes de personnes du voisinage leur a répondu : «Je vous informe avoir rencontré M. B... pour régulariser la

situation administrative de ce passage qui prochainement sera acquis par la commune et réouvert au cheminement piétonnier du public».

L'Apllo, quant à elle, sera vigilante dans l'intérêt de tous de telle sorte que ne se reproduise pas un tel état de fait très préjudiciable notamment, aux riverains et aux personnes âgées de cette partie sud de la station.

RM



A tous les adhérents

Chers amis, tous à vos «numériques» ! le comité de rédaction et de lecture de *Vivre à Lacanau Océan* est soucieux de diversifier la photo de couverture, les visuels illustrant les différents articles et fait appel à votre collaboration.

Aujourd'hui quel est celui d'entre nous qui ne fait pas de belles photos, non seulement en été, mais également hors saison. Aussi nous vous proposons de nous adresser le cliché de votre choix pouvant illustrer la vie à Lacanau Océan.

Les thèmes sont nombreux : les quatre saisons, tous les sports, la plage, les secours en mer, la photo de famille à l'océan. Les dunes, la forêt, les pistes cyclables, le lac, les activités nautiques. Les activités de la station (le marché, la promenade sur les allées), les personnages insolites, (avec leur autorisation), Lacanau Océan by night..., ou tout autre sujet vous ayant inspiré.



Participer, c'est tout simple ! **La taille de votre cliché numérique sera présenté soit horizontalement (21 cm (largeur) x 18 cm (hauteur) soit verticalement (22 cm (largeur) x 30 cm (hauteur), et en haute définition : 300 dpi JPEG ;** vous nous l'adressez à : mag-reth@tele2.fr

Vous pouvez également nous adresser un tirage papier, de même format.

Vos envois doivent être impérativement accompagnés d'une lettre signée autorisant la publication.

NB : Les photos publiées et les titres donnés éventuellement seront crédités du nom de leur auteur. (Les clichés non publiés ne seront pas restitués).

Les membres du comité de rédaction et de lecture



Depuis de fort nombreuses années, la question de mise en voie piétonne de ces allées était une demande forte et récurrente des adhérents de l'Association des propriétaires et des locataires de Lacanau Océan. En 2003, l'Aplo avait lancé un sondage auprès d'un millier de personnes parmi ses adhérents et attendait avec impatience une telle initiative ; en effet 85 % des 485 personnes ayant répondu, émettaient un avis favorable.

Nous ne pouvons aujourd'hui, sans flagornerie aucune, qu'approuver la nouvelle municipalité en place d'avoir pris cette décision et par là même nous féliciter d'avoir œuvré dans ce sens. Il est vrai qu'il y eut des convergences sur ce sujet dans les intentions des trois listes en présence, lors de la précédente campagne municipale.

Depuis aussi, un cheminement salubre s'opère dans les esprits avec la connaissance que nous avons aujourd'hui d'expériences diverses et variées de ce type, dans nombre d'autres stations balnéaires. Même si cette question ne fait toujours pas l'unanimité notre cité serait-elle vouée, à jamais, à l'exception culturelle en ce domaine ? Pour ma part, je ne le crois pas !

Afin de participer à une évaluation de cette expérience nouvelle, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire joint à ce n° dans les meilleurs délais. C'est votre avis, en priorité qui nous intéresse et que nous ne manquerons pas de transmettre à la municipalité.

M. le Maire, le vendredi 18 juin dernier, avait convié l'Aplo avec l'Association des commerçants, présidée par Daniel Darsonville, en compagnie d'autres associations et de nombreux élus, à la présentation des études réalisées par trois cabinets pour la transformation future du front de mer et des allées Ortal : Le Lacanau Océan du XXI^e siècle.

Un été historique : les allées Ortal piétonnes

Nous avons rêvé, mais ne faut-il pas de temps en temps s'adonner à de telles rêveries, pour faire avancer les idées et pour que le débat puisse s'ouvrir et se nourrir. (Cf. encadré du journal *Sud-Ouest* p. 5).

C'est de cela que nous avons désormais besoin pour accompagner un mouvement auquel nous croyons. Il est toute proportion gardée, identique à ces projets innovants que la Mission interministérielle d'aménagement de l'Aquitaine (Miaca) avait projetés dans les années 1970, pour le Lacanau d'aujourd'hui et qui ne furent pas toujours accueillis sous les meilleurs auspices. Certes, d'autres préoccupations, notamment le recul du trait de côte, comme le rappela Serge Roy, un ancien conseiller municipal et adjoint, doivent faire partie des dossiers à rouvrir, mais l'un n'empêche pas l'autre.

Le sujet de «*la vitrine de la station*» nous intéresse tous. En complément de cette réunion, la municipalité a mis à la disposition du public une information en boucle sur écran dans le hall d'accueil de la mairie annexe et des visuels des études. Nous vous invitons

à être très nombreux à les visionner et à vous faire une opinion pour nous transmettre vos réactions. Nous sommes là, au début d'un nouveau mandat et d'un nouveau siècle à penser l'évolution de notre station centenaire, à l'horizon 2015/2020 au moins. Ne boudons pas ces projets, même si certains peuvent penser qu'ils sont utopiques. Nous vivons dans un nouveau siècle ; ils sont le ferment de l'avenir pour nos enfants et petits-enfants.

L'Association des propriétaires et locataires de Lacanau Océan, quant à elle souhaite travailler en concertation, aux projets, aux choix définitifs si, bien entendu, «*la volonté politique est là*» et si la nouvelle municipalité est prête, avec d'autres partenaires locaux, à l'associer. Comme elle l'a indiqué, lors de cette rencontre, elle soutiendra dans ces conditions, sans équivoque, le projet d'avenir qui sera conforme au respect des intérêts de toutes les parties en présence et qui sera retenu par le plus grand nombre d'interlocuteurs consultés.

René Magnon



Des projets pour l'avenir



C'est devant les commerçants, présidents d'associations et riverains concernés que le maire, Jean-Michel David, a fait une première présentation des études réalisées dans le cadre de l'appel à idées sur les allées Ortal et le front de mer.

Études qui ont été menées tout au long de l'année 2007 par trois bureaux différents : MDP Devignes, SARL Atelier paysages Barsacq et le groupe réuni autour de l'architecte Micquel avec ses partenaires Broichot, Laizé et Mas. Trois projets très différents réalisés dans le but de donner une nouvelle identité au front de mer canaulais et aux allées Ortal, tout en essayant de résoudre les problèmes de circulation et de stationnement pendant la saison estivale.

Mais malgré leurs différences, les trois projets recèlent des points communs : parmi lesquels la considération du

front de mer comme un "T", avec les allées Ortal au milieu, la promenade Lacaze sur la gauche et le boulevard de la Plage sur la droite, ainsi que la piétonisation partielle ou totale des allées.

Les parkings en sursis. Tous donnent également la priorité aux piétons et aux cyclistes et expriment une volonté de plantation d'arbres et de création de jardins. Le projet Devignes donne la priorité au bois en créant une grande promenade en bois, du nord (boulevard de la Plage) jusqu'au sud (promenade Lacaze) avec des gradins pouvant servir de bancs et d'accès vers les plages. Ce projet, comme celui de l'architecte Micquel, fait donc disparaître les parkings sur le front de mer ainsi que sur les allées Ortal. Le projet Micquel prévoit aussi de déplacer le flux des véhicules vers l'intérieur de la station avec création de pistes cyclables et de parkings silo (parkings à étages ne nécessitant que peu d'emprise au sol).

Sur le front de mer, ce bureau projette un jardin dunaire urbain au nord et un jardin d'acclimatation au sud avec aires de pique-nique et de jeux. Il n'y a que le projet Barsacq qui ambitionnerait de garder des voitures en stationnement sur le front de mer en créant un parking en épi sur la partie nord. Une grande esplanade, réservée aux piétons, trouverait grâce à la sortie des allées, côté boulevard de la Plage. Ce bureau n'envisage pas de grands aménagements sur la promenade Lacaze.

Un marché hebdomadaire. Pour ce qui est des allées Ortal, les trois projets y réservent également une grande place aux piétons et aux cyclistes. Ils proposent, entre autres, la création de petites placettes ombragées sur la partie centrale (Devignes) ou la pose d'une ombrière (Micquel), la plantation d'arbres ou bien l'installation d'un marché hebdomadaire pour créer davantage d'animation.

Véronique Boscher

Extraits Journal *Sud-Ouest*, 23 juillet 2008



En 1964, Gilbert Aymard et sa femme Huguette ouvrent sur la dune, face à l'océan, le Kayok. Établissement mythique de la station dont la renommée n'est plus à faire.

Septembre 2008, Ambre Aléa, sa petite fille renoue avec la tradition familiale et ouvre La Garluche, 12 avenue Henri Seguin à Lacanau Océan.

Là, entourée de son équipe de restauration, elle vous attend dans un cadre verdoyant autour d'une fontaine. La salle : intérieur original, sobre et de bon goût, d'une bergerie d'antan. Une fresque originale peinte par une amie de la famille agrémente le pan d'un mur intérieur et de nombreux décors réalisés en pierre d'alios, c'est-à-dire en garluche, donnent un sens à la raison sociale choisie.

L'agencement aéré des tables permet la protection de l'intimité des conversations des clients. Un luxe pas si fréquent aujourd'hui, le moindre centimètre carré des salles et terrasses des restaurants étant souvent utilisé.

Quant à la carte que nous avons récemment testée, elle est prometteuse. Il appartiendra à cette jeune direction de veiller à ce que le rapport qualité/prix satisfasse la nouvelle clientèle que nous invitons vivement à venir en juger par elle-même.

Bon appétit à tous et bon vent au restaurant La Garluche.

PS : la garluche est le nom local donné à cette texture géologique ferro/sablonneuse solide, l'alios, que l'on trouve principalement dans les landes de Gascogne. Le bourg ancien de Lacanau comporte nombre d'habitations qui ont été bâties, à partir du XVII^e siècle, avec de la garluche et notamment l'intérieur de l'église Saint-Vincent.

De nos jours la garluche n'est plus employée comme matériau de construction. Toujours très recherchée, elle est utilisée, comme ici, principalement à des fins décoratives.





Paco Garcia

député junior de la circonscription
au 14^{ème} parlement des enfants

La classe de CM1/CM2 de l'école Antonia Guittard, à Lacanau Océan sélectionnée pour représenter la Gironde au 14^e parlement des enfants, à l'Assemblée nationale, le 7 juin dernier, avait délégué, après un vote démocratique, trois de ses élèves, Jeanne Pometan députée junior suppléante, Baptiste Escola et Paco Garcia, député junior pour présenter le projet de loi que la classe avait élaboré. Seul, hélas ! pour des raisons de sécurité, Paco fut autorisé à siéger au Palais Bourbon.

Vivre à Lacanau Océan est heureux de vous présenter la formidable aventure préparée par la classe tout entière et le vécu de son représentant à Paris.

L'Assemblée nationale accueillait le 7 juin dernier, les députés juniors ayant concouru dans chaque académie pour l'élaboration d'un projet de loi soumis à leur vote au cours de la séance de ce 14^{ème} Parlement des enfants.

Qu'est-ce que le Parlement des enfants

Le parlement des enfants réunit chaque année, depuis 1994, cinq cent soixante dix-sept enfants élus par leurs camarades de classe pour représenter l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole et d'outre-mer. Cette manifestation est organisée en partenariat avec le ministère de

l'Éducation nationale et se déroule au Palais Bourbon.

Il s'agit d'offrir aux enfants scolarisés en cours moyen deuxième année, une leçon d'éducation civique «grandeur nature» dans le cadre du programme d'histoire sur le fonctionnement de la République.

Ils sont, à cet effet invités à rédiger, sous la conduite de leur professeur d'école qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.

La démarche des enfants de Lacanau

Après avoir reçu la circulaire qui fixe l'organisation générale de la manifestation et le calendrier, M^{me} Maryse Langelot et les enfants de la classe de l'école Antonia Guittard ont fait acte de candidature. Rapidement tous furent motivés, les enfants comme les parents, pour un travail d'approche de ces questions d'une manière concrète et réaliste. L'Assemblée nationale leur adressa toute une documentation fort riche qui leur permit d'aller à l'essentiel, de comprendre le fonctionnement complexe du débat, du choix, du vote des lois entre les deux chambres par les députés et les sénateurs. Puis vint le moment, pour eux, d'un projet de loi à proposer et à rédiger. (Voir encadré) Parmi les dix projets de loi retenus pour la Gironde, deux seuls ont été sélectionnés dont le leur.

Proposition de loi

visant à améliorer les déplacements domicile-école et vice et versa, à apprendre à marcher ou à pédaler dans les déplacements quotidiens pour une citoyenneté active et participative pour que vive notre planète, présentée par : Clément Arnaud, Matéo Cazenave, Jeanne Delhomme, Margaux Espil, Victor Tregouet, Inès Vittu, Océane Blondy, Chloé Chaumeron, Naomi Desffarges, Baptiste Escola, Léna Faure, Thomas Ferrière, Téva Fleury, Paco Garcia, Maxime Gelot, Mathis Havret, Loïs Hoarau, Dalid Khaled, Kim Knödler, Florian Mercier, Antoine Auzoulias, Jeanne Pometan, Vixtor Pouilloux, Sacha Rouleau, Victor Videau, élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école primaire publique Antonia Guittard de Lacanau, Académie de Bordeaux

Art.1 - Chaque écolier de France doit pouvoir aller à l'école à pied ou à vélo en toute sécurité.

Art.2 - Une éducation pratique à la sécurité routière (code, attitude, comportement) doit être dispensée à chaque élève.

Art.3 - Chaque commune doit améliorer ou créer son réseau de pistes pédestres ou cyclables et en éditer les plans faisant figurer les lignes, les arrêts, les horaires, les parcs à vélos.

Art.4 - Chaque mairie doit assurer la formation d'un personnel municipal (pilotes de ligne) et de bénévoles accompagnateurs.

Madame Maryse Langelot, leur professeur des écoles, au terme de cette année qui a vu aboutir un projet aussi motivant se réjouit de l'implication de toute cette classe dans ce travail d'éducation civique et citoyenne. Avec les enfants, elle espère que cette réflexion dans le cadre du développement durable, au sein de la commune de Lacanau, ne restera pas lettre morte.



La journée parisienne du député junior Paco Garcia



«Le moment le plus impressionnant pour moi a été l'entrée dans l'hémicycle, ce n'était pas ce que j'attendais, je le croyais plus grand», me confia Paco, après m'avoir relaté les différentes phases officielles de sa journée de session à l'Assemblée nationale.

«Regroupés par académie, nous avons été informés sur le déroulement de la séance publique de l'après-midi et nous avons discuté des trois propositions de loi retenues par le jury national. L'après-midi nous avons siégé dans l'hémicycle. J'étais assis à la place n° 382, le siège qu'occupe habituellement M^{me} Pascale Got notre députée et j'ai beaucoup regretté qu'elle ne soit pas présente comme cela aurait dû se faire. Puis nous avons eu droit aux discours du ministre de l'Éducation nationale, M. Xavier Darcos, du président de l'Assem-

blée, M. Bernard Accoyer et des représentants d'enfants européens ; cette année des enfants de la Slovénie et de la République Tchèque parmi les vingt-six pays membres représentés de l'Union européenne, comme c'est la coutume à chaque Parlement des enfants. Nous avons tous été émus par leur discours fait dans un très bon français. Puis vint l'heure du vote en séance : quatre cent quarante-neuf voix se sont portées sur la loi que nous avons choisi de soutenir parmi les trois qui avaient été retenues. C'est-à-dire la loi présentée par les élus de la classe élémentaire Renan le Mourillon de Toulon «visant à garantir pour les personnes atteintes de maladies rares, l'accès aux soins, le financement de la recherche médicale, la prise en charge des équipements et des soins spécifiques».

Puis comme il se doit en de telles circonstances, dans la soirée, avec des amis parisiens, Paco fit une sortie dans la capitale notamment à Montmartre.

Sophie, sa maman, témoin privilégiée de cette journée garde d'ailleurs, du suivi sur grand écran des travaux préparatoires et des votes en séance un souvenir empreint de fierté : «le sérieux,

le côté très responsable de tous les enfants, leur implication et le souci de bien représenter leur classe portent admiration», me confia t-elle à son tour.

Nul doute que Paco et sa maman gardent aussi de cette journée parisienne «au cœur de la République», selon leurs propres paroles, un souvenir inoubliable.

René Magnon



Débuts des travaux à Plaisance, mais...

Mais nouveau rebondissement, un conseil municipal destiné uniquement à la question du site Plaisance Étoile d'Argent, qui s'est tenu, le jeudi 28 août, a remis sur le tapis la question du financement de sa restauration.

La signature de l'acte de vente de l'hôtel devant servir à financer l'opération de Plaisance (décision actée lors d'un précédent conseil) il est difficile de comprendre sans autre explication le nouveau plan de financement qui vient d'être nouvellement voté.

Les 598667 € TTC, que coûterait la restauration de la villa, seraient couverts par un emprunt de 430000 €, par une subvention de l'État de 70000 € et par 98667 € d'autofinancement.

Espérons que ces travaux ayant débuté début septembre, avec un an de retard, ne soient pas à nouveau retardés par ces questions de coût et de financement qui n'ont pas fait l'unanimité.





En octobre 2007 Le conseil municipal avait franchi, par délibération, une étape dans l'élaboration du plan local d'urbanisme (Plu) en décidant de lancer une consultation pour désigner le bureau chargé des études nécessaires à la révision du plan d'occupation du sol (Pos).

Cette décision, avant l'élaboration du plan local d'urbanisme de Lacanau, succédait à la délibération du 10 Octobre 2003, par laquelle les élus avaient décidé de prescrire la révision du plan d'occupation du sol, conformément à la loi du 13 Décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU).

Cela doit conduire à terme à la recherche de cohérence entre les différents documents d'urbanisme qui mailleront le territoire dans les années à venir, et plus particulièrement entre le plan local d'urbanisme (Plu) à élaborer et le schéma de cohérence territoriale (Scot). Celui de la communauté de communes des lacs médocains arrive à son terme comme nous le verrons dans le compte rendu de la réunion p... Mais avant d'aller plus loin, essayons de mieux comprendre ces questions d'urbanisme.

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

C'est un document d'urbanisme et de planification. Il définit les orientations d'urbanisme de la commune, et exprime le projet de développement urbain du maire et du conseil municipal.

A quoi sert il ?

Il régleme les droits à construire sur tout le territoire communal.

C'est ainsi qu'il délimite des zones, urbaines et naturelles, à l'intérieur desquelles sont définies, en fonction des situations locales, les règles applicables relatives à l'implantation des constructions, à la nature et à la destination des sols.

Intercommunalité

des questions d'urbanisme qui nous intéressent tous



Il peut également comporter des dispositions qui réglementent notamment l'aspect extérieur des constructions (matériaux, volumes, formes, aspect...), les emplacements à réserver en vue d'équipements particuliers, les coefficients d'occupation du sol (Cos).

Comment est élaboré un Plu ?

C'est la commune qui prend l'initiative d'élaborer son Plu.

Les principes et les règles qu'il contient sont donc spécifiques à celle-ci.

C'est ainsi que les communes dotées d'un Plu prennent automatiquement la compétence en matière d'urbanisme. Toutes les autorisations d'urbanisme relevant du droit des sols sont délivrées par le maire suivant les prescriptions du Plu. (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux...).

Comment construire ?

Il est recommandé de consulter le Plu avant tout dépôt de demande de permis de construire, afin de prendre connaissance des dispositions réglementaires auxquelles le projet de construction va être soumis.

Où consulter le Plu ?

Le Plu est un document public.

Une fois établi, il est mis à la disposition de tous, et peut être consulté au service de l'urbanisme de la commune concernée, ou à la sous-préfecture dont dépend la commune, s'agissant de Lacanau («ville» comme «Océan»), à la sous-préfecture de Lesparre.

Comment utiliser le Plu ?

Le Plu est composé de cinq documents ou pièces principales:

- un rapport de présentation
- le projet d'aménagement et de développement durable (Padd)
- un plan de zonage de la commune
- le règlement
- des annexes (sanitaires, servitudes, etc...)

Pour connaître le règlement qui s'applique en matière de construction sur un terrain défini, il faut:

- repérer sur le plan de zonage le terrain concerné
- déterminer à quelle zone appartient le terrain, les zones étant déterminées par des lettres sur le plan de zonage (U, UA, A, N...).

– se reporter au règlement qui détermine, par zone, les règles qui s'appliquent aux terrains et aux constructions : les articles 1 et 2 du règlement de chaque zone fixent ce qui est interdit en matière d'occupation du sol, les articles suivants déterminent les règles d'implantation, de hauteur, de superficie minimale et d'aspect extérieur.

Le Plu constitue ainsi le document essentiel à partir duquel la commune instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme. Mais il n'est pas le seul.

Les mairies doivent en effet respecter également les règles du code de l'urbanisme dans l'instruction des demandes de permis de construire, comme, par exemple, celles qui sont liées à la sécurité et à la salubrité publique,

Un schéma de cohérence territoriale pour quoi ? pour qui ?

Les schémas de cohérence territoriale (Scot) permettent aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le respect du principe de subsidiarité, leur politique dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement. Il appartient ainsi aux communes, regroupées au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), de définir le périmètre du Scot, en fonction des réalités locales.

Le préfet devra vérifier que le périmètre choisi par les élus selon les règles de la majorité qualifiée « permet la mise en cohérence des questions d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacement et d'environnement », ce qui est l'objet même du Scot.

Un schéma de cohérence territoriale comprend trois documents :

- un rapport de présentation qui présente un diagnostic de l'environnement et des besoins de développement
- le projet d'aménagement et de développement durable (Padd) qui présente

le projet partagé par les collectivités pour l'aménagement et la protection de l'environnement de leur territoire. Il s'agit d'un document de présentation « politique » qui exprime les objectifs stratégiques retenus

– un document d'orientation qui précise les orientations d'aménagement permettant de mettre en œuvre le projet défini dans le Padd. Ces orientations concernent les grands équilibres entre urbanisation et espaces naturels et agricoles, le logement, notamment social, les implantations commerciales, les déplacements et l'environnement. Ce document engage les communes qui l'ont élaboré ensemble.

Les Plu, les cartes communales, et les opérations d'aménagement (zones d'aménagement concerté /Zac, zones d'aménagement différé/Zad, lotissements de plus de 5000 m²) pour l'urbanisme, les plans locaux de l'habitat (PLH) pour le logement, les plans de déplacement urbain (PDU) pour les transports et le stationnement, et les décisions de la commission départementale d'équipement commercial (CDEC) doivent être compatibles avec les orientations du Scot.

Le schéma de cohérence territoriale des lacs médocains

Hourtin – Carcans – Lacanau

Le mercredi 9 juillet dernier, M. Henri Sabarot, président de la communauté de communes avait convié les élus des trois communes et les représentants des associations, dans la salle d'animation à Hourtin-port, pour une présentation de l'avancée des travaux relatifs au schéma de cohérence territoriale des lacs médocains, (Scot).

Cette planification intercommunale à l'horizon 2030 devrait aboutir dans sa phase finale en décembre 2008. Les conclusions seront soumises à enquête publique début 2009 et ce Scot sera alors soumis à approbation en avril 2009 dans chaque commune.

Il sera alors opposable au plan local d'urbanisme (Plu ex Pos), à la carte communale, aux programmes locaux de l'habitat (PLH), aux plans de déplacements urbains (PDU), aux opérations foncières et d'aménagement, aux schémas de développement commercial et aux autorisations d'urbanisme commercial.

C'est dire combien les travaux qui conduiront au futur plan local d'urbanisme (Plu) d'ici deux à trois ans devront faire l'objet d'un intérêt majeur pour les propriétaires et locataires que nous sommes.

Dossier coordonné par René Magnona





Notre ami et ancien président de l'Aplo, JP. Ménard, est un fervent cyclotouriste. Libéré de son mandat, il s'est empressé de reprendre son entraînement. Et d'entreprendre pour la 5^e fois le trajet Val-de-Marne la Gironde. Le flâneur canaulais ne pouvait que saluer à sa manière ce fait divers local.

*Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage,
Ou qui comme cestuy-là, le nez dans le guidon
S'en revint à vélo plein d'usage et raison
Vivre entre ses amis le reste de son âge .*

Joachim du Balai

L'Ulysse en question, le roi de la petite reine, c'est mon ami Jean-Pierre Ménard qui revient de son odyssée vélocipédique. Un mini-tour de France ; enfin presque ! À soixante-dix ans et mèche, sept jours à mouiller le «ticheurt» sur une méchante bécane de livreur de journaux, c'est un assez joli palmarès, pas à la portée du premier pousse pédales venu. Depuis qu'il a quitté la présidence de l'Aplo, on ne le tient plus. Il est devenu sorteur.

Ce samedi 21 juin 2008, il descendait de Paris ! D'autres moins farfelus auraient pris le train ou la voiture. Lui, non. Bucolique, matiné d'écolo, il s'est offert le chemin des écoliers. L'école, ça le connaît ! Une gâterie à s'en pourlécher les babines avec des étapes de près de quatre-vingt-dix kilomètres et plus si affinités. Peu avant le départ, il avait claironné au cours d'une soirée de libations, entre le Lustrac et le Saint-Estèphe, qu'il comptait revenir à vélo et pas par le chemin le plus court. Sept cent deux kilomètres ! Excusez du peu ! J'avais avancé que le périple comportait de la dénivellation, mais il faut croire que ça l'excitait plutôt. Je le savais assez déjanté pour se lancer dans les extravagances. J'avais mes raisons. Surtout depuis que je l'avais

Une épopée cyclotouristique

vu, peu de temps auparavant, «se goinfrer», en guise d'entraînement, vingt fois de suite la côte du Moutchic !!! À la rigolade en se frisant les moustaches. Une garce de côte qu'en ce qui me concerne, je ne monte qu'une fois l'an pour me décrocher les articulations et encore seulement les années bissextiles. Pour lui, ce sont là, grimettes à la guimauve. Ce n'est même plus de la performance, c'est de la perversion.

Faut reconnaître qu'il a des prédispositions et de l'hérédité en plus. Des gens qui savent racontent que son père - dont le cousin était l'ami d'un chauffeur de la caravane du Tour de France - avait tenu à le faire baptiser comme le Béarnais, au jurançon, allongé sur une jante de sept cents montée sur boyau, emprunté au vélo de Charles Pélissier, un coureur des années trente oublié aujourd'hui. Plus tard, pour l'encourager et le stimuler dans ses études, ses parents lui ont offert un cyclo-

rameur, engin réputé pour avancer par traction des bras et des mollets qu'il avait déjà rondouillards. Faut dire aussi qu'il avait de qui tenir. Remontant plus loin, des érudits, déchiffreurs d'anciens grimoires, sollicités par la famille, font état d'un passage extrait de la Guerre des Gaules dans lequel César relate l'exploit d'un autre de ses ancêtres, un certain Caius Marcellus Menardus. Celui-là, centurion à la 23^e légion, se vit ceindre de la couronne de lauriers pour avoir, à la force du jarret, entraîné tout un manipule à l'assaut de l'oppidum de Gergovie. Fait d'armes impossible à confirmer, ce genre de bouquin, c'est tout sauf ma littérature de chevet.

Des références pareilles, ça ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval. Avec une telle généalogie, on comprend mieux la prouesse du lascar.

Chapeau l'artiste !

Le flâneur canaulais



Arrivée de Jean-Pierre Ménard

La gazette des gazettes

Nous poursuivons cette rubrique trimestrielle annoncée dans le «Vivre à Lacanau Océan» précédent. Celle-là a pour objet d'attirer l'attention de nos lecteurs sur des articles relevés dans les médias locaux. À chacun alors, s'il est intéressé, de se procurer l'intégral d'un ou des articles cités.

Vélo cherche place : «où garer son vélo pour ne pas se le faire voler et le retrouver facilement ? Trucs et astuces abondent, mais le nombre de bons plans reste limité».

Sud-Ouest du 9 avril 2008, page 2-13. Un problème pour tous ceux qui affectionnent la petite reine.

Le phare de Cordouan : «gardien-nage. Les inquiétudes sont toujours aussi vives pour le devenir du phare de Cordouan». *Sud-Ouest* du 22 avril 2008, page 2-7.

Quelques mois de répit peuvent permettre aux derniers touristes d'admirer «ce Versailles des mers». Profitez-en.

Grand examen des côtes : «une centaine de scientifiques venus de sept pays étudient l'évolution des plages au TrucVert (commune de Lège-Cap Ferret)».

Sud-Ouest du 5 avril 2008 page 2- 5. Problème géologique récurrent qui frappe l'ensemble du littoral atlantique.

Des huîtres sentinelles : «Jean-Charles Massabuau et son équipe étudient les rythmes d'ouverture et de fermeture des huîtres équipées d'électrodes . Ce qui permet de déceler les anomalies dans la qualité de l'eau». *Sud-Ouest* du 27 juin 2008 page finale.

La recherche fondamentale au service de la santé publique et de l'ostréiculture.

Les projets des maires. «La lecture du numéro 87 d'avril-mai 2008 du *Journal des Propriétaires du Médoc* ne peut que retenir l'attention des citoyens intéressés par les résultats des dernières élections municipales dans cette pointe du Médoc.

Du fer aux deux roues. «Les élus des lacs médocains se positionnent en faveur du projet de piste cyclable situé sur l'ancienne voie ferrée reliant les trois stations balnéaires : Lacanau, Carcans, Hourtin». *Sud-Ouest* du 2 juillet 2008 page 2-11.

Une initiative qui ne pourra qu'enchanter les amoureux de la petite reine.

La magie Lascaux : «pourquoi ne peut-on plus visiter la vraie grotte ? Comment réalise-t-on des fac-similés ? A quoi vont servir ces copies de Lascaux ? Quand pourra-t-on découvrir Lascaux III ?» La lecture passionnante de ce reportage est à votre disposition dans un encart supplémentaire de *Sud-Ouest* du 3 juillet 2008.

Alerte aux huîtres. «Cet été, à nouveau, douches froides pour les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon. Dans ses éditions successives du 8 au 15 août 2008, *Sud-Ouest* relate le roman noir de l'huître arcachonnaise.

Le ras-le-bol des ostréiculteurs : «nouvelle interdiction administrative de mise en vente ; mortalité sans précédent des naissains à Marennes-Oléron et sur l'île de Ré ; les producteurs d'huîtres de la région traversent une crise majeure ; ultimatum des ostréiculteurs qui menacent de bloquer tout le Bassin ; les ostréiculteurs n'accordent plus de crédit au biotest de la souris... Depuis trois étés – mais sans prouver le danger pour l'homme – ce test conduit à l'interdiction de vendre des huîtres. Or, test plus fiable en... 2010».

Le principe de précaution ne doit pas cependant décourager la clientèle qui peut consommer sans modération dès les interdictions administratives levées.

Floraison d'informations. «Dans le *Journal des Propriétaires du Médoc*, n°89 août-septembre 2008 :

Saint-Émilion, classement en péril ; l'entreprise 4Gas a de la suite dans les idées ; l'enterrement de la super rocade ; la Cdc à bicyclette ; et... les allées Ortal rendues aux piétons.

À lire sans modération ainsi que le complément d'information dans le *Sud-Ouest* du 22 juillet 2008 page 2-9 :

«Les premiers axes de réaménagement du front de mer et des allées Ortal ont été dévoilés aux commerçants, associations et riverains concernés».

Les légumes d'à côté. Un nouveau collectif pour le maintien d'une agriculture paysanne vient de se créer dans la commune (de Lacanau). *Sud-Ouest* du 15 août 2008 page 2-13

Intéressante initiative d'une nouvelle association locale - l'Amap- pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages. Renseignements aux 06 86 70 69 81 (Laurent) ou 06 83 96 17 50 (Cécile).

JP. Ménard

Disparitions

L'Apllo tient à manifester toute sa sympathie à Max Fernandez et à ses deux fils. **Monique Fernandez**, leur épouse et mère, ancienne conseillère municipale et secrétaire du comité d'organisation du Lacanau pro s'est éteinte courant juin 2008 des suites d'une terrible maladie. Depuis toujours adhérents à notre association, Max et Monique furent aussi de très fidèles annonceurs de *Vivre à Lacanau Océan* durant leur vie professionnelle.

Michel Bernadet pharmacien n'est plus. Terrassé, le 30 juin dernier, à l'âge de 55 ans, au cours de ses vacances, à l'étranger avec sa compagne Annie et ses enfants. Il ne mettra plus sa gentillesse et sa serviabilité à notre service. Associé depuis 1987 au regretté M. Marquié, et puis depuis 1994 à son ami Bernard Raymond, il aura offert sans compter une disponibilité à toute épreuve de vingt années de service quotidien au sein de cette pharmacie tant appréciée des canaulais comme des visiteurs et des résidents non permanents.

L'Apllo adresse à sa compagne, à ses enfants, à sa famille, à M. Raymond et au personnel de la pharmacie ses plus sincères condoléances.

En bref... en bref...

Les Allées Ortal ont perdu leur boucher

Cela faisait dix-huit ans que nous avions l'habitude de voir l'enseigne de la boucherie Boudeau sur les Allées Pierre Ortal.

Mais avant d'en arriver là, tous les anciens Canalais se souviennent des vingt-six années passées par cette famille dans sa boutique sur la place du général de Gaulle à côté du Capitole. Ici un des souvenirs les plus marquants pour M^{me} Boudau se situe au mois de Janvier 1985 qui fut si froid : -19°C pendant plus de quinze jours. Pendant cette période glaciale, ses plus fidèles clients étaient les oiseaux ! Des mouettes, des vanneaux et même des bécasses qui venaient s'alimenter avec le gras qu'elle leur distribuait.

Deux des fils, Claude et William, ont toujours complété l'équipe pour un travail

en famille. C'est ainsi que Monsieur Michel Boudeau a perpétué la tradition qui voulait que chez lui, on soit boucher de père en fils, depuis cinq générations !

Une page s'est tournée en ce mois de mars 2008. Finis les fameux poulets du dimanche si réputés qu'il fallait passer commande. Finis le jambon

d'York, les steaks hachés préparés avec tant d'adresse par William. Finis les réflexions et les commentaires si amusants de Madame Boudeau. Elle les garde maintenant pour son entourage et pour donner son avis sur le championnat de Rugby... son autre passion !

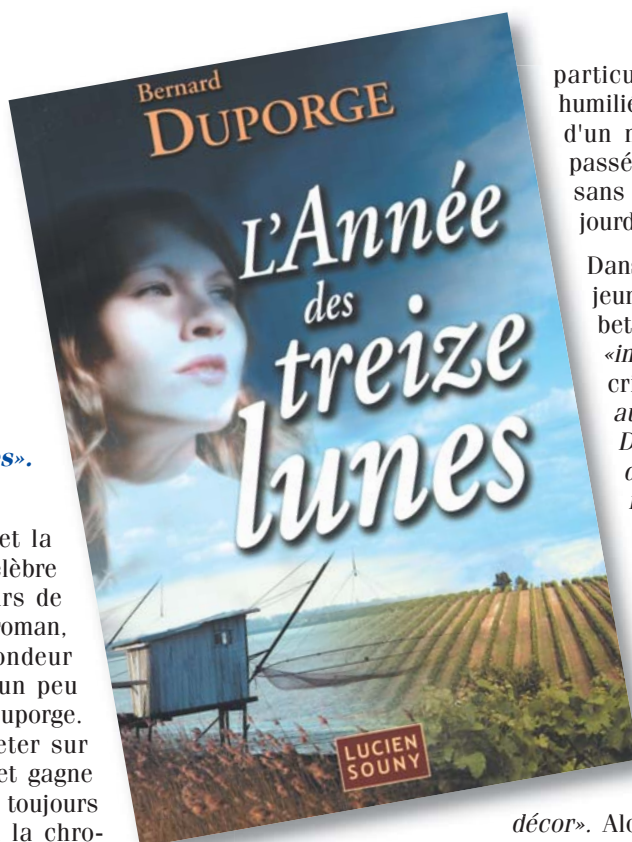
Daniel Darsonville



Lu pour vous

Bernard Duporge.
«L'Année des treize lunes».
Éditions Souny, 2008

Il n'y a pas que l'ironie et la pique mordante chez le célèbre chroniqueur des «Humeurs de Duvalon». Roman après roman, la gravité et la profondeur imprègnent chaque fois un peu plus l'œuvre de Bernard Duporge. Le regard qu'il semble jeter sur son cher Médoc s'affine et gagne en densité, mêlant comme toujours le souffle de l'Histoire à la chronique locale. Dans son cinquième roman *«L'Année des treize lunes»*, le correspondant de *Sud Ouest* aborde le thème délicat des cicatrices enfouies, cachées, laissées sur le corps de la communauté par la période de la guerre et de la Libération. Plus



particulièrement, le sujet traite de ces femmes humiliées, tondues pour s'être rendues coupables d'un moment d'amour avec l'ennemi. Alors, le passé qu'on a voulu cacher ressurgit, violent et sans appel, et c'est la vie de jeunes gens d'aujourd'hui qui en est affectée.

Dans *«L'Année des treize lunes»*, ce sont deux jeunes amoureux sur la terre du Médoc, Élisabeth et Marc, qui vont faire l'expérience de ces *«incroyables ricochets de la vie»*. Comme l'écrit l'éditeur, *«en trois jours, les jeunes gens auront compris que la vie n'est que ricochet. De Médard à Aline, de Médard à Flavius, et de Médard à Colette, le caillou ne cesse de rebondir. Chaque nouveau rond dans l'eau blesse quelqu'un et ravive une plaie»*. Et l'on sait que Bernard Duporge n'a pas son pareil pour décrire cette côte médocaine qui l'a vu naître et qu'il chérit tant. *«Dans ce pays de Landescot qui a sa part de mystère, dans ce pays de pins qui sent bon la résine, l'essence de térébenthine, dans ce pays de marées et de naufrageurs sympathiques, il peut aussi y avoir des secrets qui salissent le décor»*.

Alors l'auteur embarque son lecteur dans un univers de coups fourrés et de passions dévastatrices où, par touches successives, apparaissent en pleine lumière la réalité des faits et la vérité des êtres. Romancier de plus en plus maître de son art, il marie habilement les ingrédients historiques, psychologiques et fictifs, pour nous décrire une page encore récente de l'Histoire, et en dégager les zones d'ombre et de lumière.

Cédric Grèse

Avec son aimable autorisation.

Tribune libre

Plaidoyer pour un ballet de balais

S'il y a des tâches difficiles à automatiser ce sont bien celles de nettoyage, parce qu'elles requièrent, comme toute démarche artistique, un minimum de goût et de délicatesse ; c'est pourquoi il vaut mieux laisser les tâches ménagères aux femmes, question de résultats ! Ceci n'est pas un manifeste sexiste.

Dans notre chère ville de Lacanau Océan, le nettoyage étant dévolu aux seules machines, le résultat est visible.

Nos chères (à l'achat et en gazole) balayeuses balaient les voies de circulation des voitures mais pas les allées et front de mer, espaces où l'heureux piéton a tout loisir d'admirer les amas de mégots, chips, emballages et canettes, bris de verres et autres étrons du plus bel effet.

De l'usage de la soufflette

Une autre solution moderne du balayage : la soufflette, genre de tornade à motorisation pétaradante

qui, outre le fait qu'elle ne fait que déplacer les feuilles et autres débris volants qu'il faudra bien ramasser en fin de compte, a le triste privilège de conjuguer la pollution de l'air par les gaz d'échappement et la poussière, et une pollution sonore qui ne saurait être tolérée du moindre petit scooter.

Balayeurs à vos balais

Usons de l'habile dextérité du balayeur, qui lui est un homme contrairement à son pendant féminin ; - encore qu'un balayeur puisse être une femme - balayeuses à vos balayettes.

Le balayeur disais-je avec tout son savoir faire et son coup d'œil acéré, saura débusquer le mégot sournois qui, ramassé le soir, sera revenu le lendemain matin. Tâche ingrate s'il en est que cette poursuite sans fin de la propreté toujours mise en échec.

Devons nous baisser les bras ? Oui car pour balayer le sol c'est plus pratique.

À nouveau la nuit, nuisances et bruit font parler d'eux !

Parmi les plaintes reçues au cours de l'été, nous avons choisi de publier celle d'une de nos plus anciennes adhérentes, car elle reflète en tous points combien les nuisances de toutes sortes, au nord, au centre comme au sud, ont été cette année en très nette progression et vécues comme de véritables agressions.

«Propriétaire d'une maison implantée à Lacanau Océan, 12 avenue du Lieutenant Princeteau depuis le 20 février 1954, je subis avec les membres de ma famille, ou toutes personnes que j'héberge, des agressions sonores quotidiennes et nocturnes de minuit à cinq heures du matin et parfois plus...»

Provenant de la sortie des boîtes de nuit : des cris, des hurlements et des bruits divers de la clientèle, car celle-ci ne part pas de suite et reste sur place, sur le trottoir contre mes volets et le portail m'interdisant tout sommeil, et cela du commencement à la fin de la saison estivale.

Il ne s'agit plus de simple tapage nocturne mais véritablement

d'agressions. Ils se battent à coups de bouteilles, ils taguent les murs, dont les miens... Ils dégradent tout... Ils cassent verres et bouteilles qu'ils jettent dans ma cour...».

Simone Vignolles.

Cette habitante de la station avant de terminer son courrier nous dit «avoir posé un écriteau pour dissuader ces jeunes de telles exactions», mais en vain ! Elle nous laisse libres aussi de publier ou non ce cri d'alarme. Mais comment, en conscience le taire, alors que beaucoup de résidents ou d'estivants, notamment dans les quartiers fréquentés par des bars de nuit, des discothèques ont subi les mêmes nuisances avec ce sentiment d'impuissance et d'impunité.

Certes, une station balnéaire se doit d'offrir aux jeunes comme aux moins jeunes qui la fréquentent une vie nocturne attirante, mais pas à n'importe quel prix pour l'ensemble de sa population.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mises à jour avril 2008

URGENCES

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou

05 57 17 07 60 (Lacanau-Bourg)

05 56 03 21 53 (Lacanau-Océan)

SAMU : 15

POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17

CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

AMBULANCE :

05 57 70 51 22 ou 06 03 85 75 70

PROFESSIONS DE SANTÉ

MÉDECINS

à Lacanau-Océan :

CAMIADÉ et N'GUYEN : 05 56 03 21 20

à Lacanau-Bourg :

DANDURAND : 05 56 03 57 29

DENTISTES

à Lacanau-Océan :

LAUDA Odile : 05 56 26 30 96

à Lacanau-Bourg :

PORTET Philippe : 05 56 03 53 30

INFIRMIÈRES

à Lacanau-Océan :

cabinet d'infirmières, 22 rue Henri Seguin :

M^{mes} CHAMOIX, GROSRENAUD, NORTIER :

05 56 03 01 66

M^{me} PINEAU : 06 83 20 93 52

OSTÉOPATHE

BARDI Matthieu : 05 57 70 13 32

KINÉSITHÉRAPEUTES

à Lacanau-Bourg :

LAGUNE Dominique : 05 56 03 20 19

TCHONG Damien : 05 57 70 94 93

à Lacanau-Océan :

MM. LABARTHE et OUZOULIAS (et ostéopathe) 05 57 70 03 94

SOS KINÉ RESPIRATOIRE (24h / 24 h) :

05 57 70 03 94

LABORATOIRE D'ANALYSES

05 56 03 50 16

PHARMACIENS

GIMENES Lacanau-Bourg 05 56 03 51 24

PHARMACIE de l'Océan : 05 56 03 21 39

PEDICURE-PODOLOGUE

M^{me} C. CHAMAILLARD : 06 60 63 02 27

SERVICES PUBLICS

MAIRIE Lacanau : 05 56 03 83 03

MAIRIE-Annexe (Océan) : 05 56 03 21 22

PRÉFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60

OFFICE DE TOURISME : 05 56 03 21 01

EDF Dépannage (24/24h) : 0810 333 033

SERVICE EAUX (24/24h) 0810 130 120

DIVERS

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE : 05 56 03 23 10

DÉPANNAGE VOITURES :

LABAT (24/24h) : 05 56 03 53 28

DÉCHETTERIE DE TALARIS

Nouveaux horaires : lundi fermé. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



D&C
Services Propriétés Individuelles

MAINTENANCE ADAPTÉE CAS PAR CAS
Entretien, maintiens de votre maison (lasure, peinture, tapisserie, bois, lambris, faux plafond, travaux de finition...)
Espaces verts, Toiture, Gouttières, Clôture, Murette...

Tél./Fax 05.57.70.07.18
D&C - 1, Parc de la Dune - 33680 Lacanau Océan

LACANAU PHOTO VIDEO
PHOTO NUMERIQUE*
1 HEURE

Tirages Numérique et Gravage CD tous support, Identités Numériques instantanées, Photocopies Couleur, tous Reportages, Accessoires Numérique, Vente Films, Cassettes Vidéo Numérique, Développement APS

1, Allées Ortal - 33680 Lacanau-Océan Tél : 05 56 26 34 67
* sur Véritable Papier PHOTO KODAK ROYAL www.lacanau-photo-video.com

LE TEMPS DES SAVEURS

Ouvert toute l'année 3, rue Jules Ferry
33680 Lacanau océan

Tel/fax: 05.56.26.28.55
Portable: 06.13.08.76.50

Pascal
Traiteur gastronomique
Plats à emporter
Dégustation sur place

Agence **FBI Immobilier**

Françoise Taxié
Tél. 05 57 70 59 07
www.agence-fbi.com

6, rue Le Princeps - 33680 Lacanau Océan

TAXI LACANAU Magaly RICARD
05 57 70 51 22

Dialyse, chimiothérapie, Radiothérapie, consultation, Hospitalisation, sortie etc...

7i/7. Ouvert toute l'année
Assistance 06 03 85 75 70

Véhicules climatisés
Conventionnés pour transport par taxi pour motif médical

LE FOURNIL MEDOCAIN

Pains - Pâtisseries - Viennoiseries
PRODUITS SELECTIONNÉS

2 Av. du Maréchal des Logis Gornung
33680 LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 26 39 09

HÛÎTRES, FRUITS DE MER
Vous attendent chez MARIE-LINE

Entrée marché MARIAN
Allées ORTAL à Lacanau-Océan
06 80 31 35 05
Site : contact@ml-ocean-kfe.com



Frédéric Hauselmann
Artiste peintre
peintre en décors

3, rue de Lac - 33680 LACANAU
Tél. : 05 56 03 88 50
E-mail : frederic.hauselmann@orange.fr
Site : www.hauselmann.com

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ
TÉLÉSURVEILLANCE
INTERVENTIONS



Océan Protection Services
Rez de rue salle l'Escoure - Place de l'Europe
33680 LACANAU OCEAN - Tél. 05 56 03 58 03

RESTAURANT
«LE TRANQUILOUBILOU»

Place de l'Eglise - Lacanau Ville
05 56 26 77 89

LOCACYCLE

Le spécialiste du vélo
Locations vélos, VTT,
VTC...
Réparations
Accessoires

11 avenue de l'Europe - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 56 26 30 99

ARA (Association Respect Animaux)
13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN
TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59
TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56

Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04
Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40

Association 1901 à but non lucratif

HALL DE LA PRESSE
LIBRAIRIE • PAPETERIE • POINT FAX
PHOTOCOPIES • Photocopies couleurs 0,70 €

NOUVEAU **OUVERT A L'ANNÉE**

3, avenue de l'Europe - LACANAU-OCÉAN - 05 57 70 25 66

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE
Michel COMPAIN
Créateur Piscinier
PRODUITS & ENTRETIEN

L'art et la maîtrise du savoir vivre l'eau

3 avenue des Clématites "Longarisse". 33680 LACANAU
T/F. 05 56 03 02 95 Port. 06 08 31 02 15

Journal d'information de
l'Association des Propriétaires et Locataires de Lacanau-Océan
(Loi 1901) - Aplo - B.P. 4 - 33680 Lacanau Océan

Directeur de la Publication : René Magnon

Commission paritaire des publications
et agences de presse n° 0109 G 81133

Rédacteurs et comité de lecture :
Raymond Grimberg, Marie-Claude Houalet,
James Lamarche, Juan Lopez, René Magnon,
Jean-Pierre Ménard, Yves Moreau,
Gina Rogalsky, Yves Tartas.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de l'association
sauf en ce qui concerne les tribunes libres
qui restent sous la responsabilité de leurs auteurs

Vente au n° siège de l'association : 5 euros
Adhésion Aplo et abonnement à Vivre à Lacanau Océan : 20 euros
Abonnement 4 numéros : 15 euros - Adhésion Aplo : 5 euros

Mise en page, Impression :
Imp. Paris, 20, rue Condillac - Bordeaux
05 56 48 07 62

Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625



UN MENUISIER A VOTRE SERVICE de 7 h à 22 h - 7 / 7 jours

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

FENETRES - PORTES - VOLETS - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES
PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS
BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS

LACANAU-OCEAN FORMUL «M» 05 56 26 37 51

Régis DEMANES
Artisan

ABATTAGE
ÉLAGAGE

Couverture
Maçonnerie
Charpente

17 résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12
SIRET : 3307401050034

Entreprise artisanale créée en 1980

NEUF, ENTRETIEN, RÉPARATION
MAÇONNERIE, FAÇADE, COUVERTURE
TRAVAUX DU BÂTIMENT

MULTI-SERVICE
Hauts-murs de
Habillage

Zone
Artisanale de
RUE 1180
LACANAU-OCEAN

SERGE DENNERY
05.56.03.21.31
06.07.22.84.86

RESTAURANT
L'imprévu

Chef de cuisine : Stéphane FONTENEAU

Lacane
BoBoBo

Tél. : 05 56 03 15 14

Site : www.hotel-lyvat.com

Terrasse & salle vue mer

Front de mer
33 680 LACANAU OCEAN

Coiffure Mixte

**Hair
MARIN**

3, rue Jules Ferry
33680 LACANAU OCEAN 05 56 03 25 04

4, rue du Lion - 33680 LACANAU-Océan

L'Auberge du Marin

Service midi - spécialités moules
Cuisine traditionnelle
Repas ouvriers - groupes
Chambres meublées cadre agréable
«marin» - prix modérés

ouvert toute l'année 05 56 03 26 87

**Agence Immobilière
BRUSSOL**

EXPERTISES
LOCATIONS
ACHATS
VENTES

L'ADRESSE
Le Centre Immobilier à vos côtés
05 56 03 15 52 - 05 57 70 08 47

22, av. Plantey - 33680 LACANAU-OCEAN
TÉL. 05 56 03 15 52 - FAX. 05 57 70 08 47

SPAR

Place de l'Europe - 33680 LACANAU OCÉAN
05 56 03 22 82
Boucherie traditionnelle - Livraison à domicile

**Restaurant
Bar,
Cocktail**

CHEZ L'AUS
A 100 M DE LA MER
«CHEZ L'AUS

19, allées Pierre Ortal - 33680 LACANAU OCÉAN
Tél. 05 56 03 21 02 - fax : 05 56 03 16 47
ouvert de février à novembre

Hôtel* VITANOVA
Résidences**

VITANOVA

Restaurant «Le Patio»

Centre Balnéo
Soin du Corps - Esthétique - Remise en Forme
Ouvert à tous
Route du Baganais - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 56 03 80 00

CONSTRUCTION - RENOVATION
Entreprise

ELICECHE Vivien
Successeur de BALESTIBEAU

Tél. 05.57.70.50.23
Portable. 06.07.06.79.14
14 Av. de la Libération 33680 LACANAU VILLE

L'EQUIPAGE

BAR - BRASSERIE
OUVERT A L'ANNEE

5, AVENUE DE L'EUROPE
33 680 LACANAU OCEAN
05 56 03 27 43

Agence BRU & FILS

Locations saisonnières
Villas - Appartements - Bungalows
Ventes - Achats

Toutes transactions immobilières
Expertise gratuite de votre bien
agence-bru@wanadoo.fr

Au service
de l'immobilier
depuis 50 ans

10, av. Plantey - 33680 LACANAU-OCÉAN
Tél. 05 56 03 22 64 - Fax 05 56 26 39 36

LE CAPITOLE

Quincaillerie - Bazar
Articles de Plage
Place du Général de Gaulle
33680 LACANAU OCÉAN
Tél. 05 56 03 21 97

**AGENCE IMMOBILIERE
MICHEL DESCARRIERE**

Locations saisonnières - Ventes

12, rue Charles Chaumet
(face à la maison de la presse)
33680 LACANAU-OCÉAN
Tél. 05 56 03 22 94 - Fax 05 57 70 01 49

Votre maison Bois

Contactez-nous : 05.57.40.21.21

Venez visiter notre maison témoin

1 rue Léon Dominique - 33680 Lacanau Océan
du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

L'assurance d'un grand groupe

**Bois
I.G.C**

**Dominique
LABAT**
CENTRE REPARATION

Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
Station Service

Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24

2, avenue de Bordeaux
33680 LACANAU-VILLE
Tél. 05 56 03 50 40
Fax 05 56 03 53 12

LAVERIE AUTOMATIQUE
« LA VAGUE DE PROPETE »

Ouvert de 8h à 22h

Sous l'hôtel L'GYAT - Front de mer -
LACANAU OCEAN
Tel. 05 56 03 11 11 - OUVERT de Mars à octobre

Serge DUPHIL

Plomberie
Chauffage - Sanitaire

3, rue du Huga
33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 25 20

DecorOcean
ENTREPRISE INDIVIDUELLE DE PEINTURE
DECORATION RENOVATION ENTRETIEN
DU BATIMENT

Un artisan a votre service !!

LAVERGNE Philippe
12 av du Lieut. PRINCETEAU
33680 LACANAU-OCEAN
05 56 03 11 61
06 80 89 43 58
lavergne_phil@free.fr

PEINTURE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
INT. EXT
VITRERIE
PAPIERS PEINTS
ISOLATION
CARRELAGE
PLACO
BRECOLAGES DIVERS

SIRET : 341 948 783 00001

MARTINEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
REVÊTEMENTS SOLS / MURS
ISOLATION
PAPIERS PEINTS
DECORATION

Tél. 05 56 26 58 96
Port. 06 31 47 83 34

ZI LE HUGA 33680 LACANAU
RT DU CRASIEU 33 LE TEMPLE

AGF

Assurances

Emmanuel ALVES
Agent Général d'Assurances
Lacatau-Ville

05 56 03 53 97 Membre Allianz

s.a.r.l. COLLADO
Entreprise Maçonnerie - Plâtrerie

Z.A. La Meule - Lot 24
33680 LACANAU VILLE
Tél. 05 57 70 54 01
Fax. 05 57 70 54 02
Port. 06 71 63 52 08

Ets LAGOFUN
PLOMBERIE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE
INSTALLATION SOLAIRE

31, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU
Tél : 05 56 03 54 46
Portable : 06 80 72 13 57
Fax : 05 57 70 59 65 ets.lagofun@libertysurf.fr

FRAP
Fermetures - Rénovation - Atlantic - Pro

05 56 26 19 34
Mobile : 06 09 88 65 22
frap@frapatlantic.fr

FENÊTRES-PORTES
VOLETS ROULANTS- STORES-PORTAIL
ALU-PVC-BOIS-MIXTE (alu/bois)

MAGASIN D'EXPOSITION
17 bis rte de l'atlantique LE HUGA 33680 LACANAU OCEAN

fenêtres
LORENOVÉ
SATISFAIT OU SATISFAIT

LE PANIER DE PHIL
Epicerie BIO logique

OUVERT A L'ANNEE
05 57 70 18 21
LePanierDePhil@aol.com

8 Avenue du Maréchal des Logis Garnung
33680 Lacatau Océan

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
ELECTRO-MÉNAGER - TÉLÉ - ANTENNE
SARL JEANJEAN

14, avenue du Lac
33680 LACANAU Tél./Fax 05 56 03 52 37
E.mail : jeanjean.sarl@wanadoo.fr

BRICO'LAC
Quincaillerie SUIRE

Route de Lacatau Océan
33680 LACANAU VILLE
Tél 05 56 03 50 81

Chez Emma
Boucherie - Charcuterie
Traiteur à domicile

8, av. du Mal-des-logis Garnung
33680 LACANAU
05 56 03 27 92 - Port. 06 13 28 35 36

Abattage
Elagage
Lavergne

Taillies de haies
Aménagements
Finitions

Tél. / Fax 05 56 03 51 07
Portable 06 08 66 02 97

Le MoutchiGo
Hotel Bar Restaurant

Spécialités poissons
05.56.03.00.05
Plage du Moutchi LACANAU

SEVIN MULTI-SERVICE

Pc en panne ou à configurer
Petits travaux,bricolage
Electricité,antenne tv
parabole , jardinage

Téléphone : 05 56 58 54 61
Mobile : 06 19 80 73 45
Messagerie :dsevin1685@aol

DÉPANNAGE 7/7 - VENTE
SERVICE APRÈS VENTE

Electro-ménager
Petit ménager
T.V. - Hi-Fi - Canal +
Maintenance antennes
Location TV COULEUR

électro-ménager Lopez Reneaud
9, avenue Sylvain-Marian - 33680 LACANAU-OCEAN
Mag. 05 56 26 35 79

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ
Thierry BORDES
INSTALLATION ÉLECTRIQUE
CHAUFFAGE - ÉLECTROMÉNAGER
TÉLÉVISION - ANTENNE - PARABOLE
MAGASIN ET ATELIER :
77, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 55 60

Jean-luc ROUSSEAU
Lacatau IMPRESSIONS
LETTRES ADHÉSIVES

05 56 03 16 28
port. 06 16 50 61 65

6, allée P. Ortal - 33680 Lacatau-Océan

AGTO
GYM TONIC OCÉANE
FITNESS

Mardi 19 h : Cosec-Lacatau
Vendredi 19 h : Hôtel du Golf - Lacatau-Océan
05 56 03 51 01 - 05 56 03 23 92

A vos mesures
Isolation - plâtrerie peinture
Carrelage
D. NOËL
05 56 03 06 23 - 06 09 52 64 32

VOLETS ROULANTS
MANUELS
ELECTRIQUES
MOTORISATION

STORES
BANNES - PERGOLAS
INTÉRIEURS
MOUSTIQUAIRES

06 80 70 61 13
05 57 70 07 77

SERRURERIE
Serrures toutes marques
Serrures multipoints
Portes blindées

VITRERIE
Double vitrage
Vitrage securit
Miroir

RM 347566663 BX depuis 1988

DÉPANNAGE 7/7
Alex BOWEZ LACANAU
06 80 70 61 13